
La personne en situation de handicap sensoriel (auditif ou visuel)

INFORMATIONS :

Public :

Personnel soignant et aide à domicile

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : 7h

Intervenant :

Professionnel spécialiste du handicap

CONTEXTE :

Accompagner dans son environnement habituel une personne handicapée sensoriel (auditive ou visuelle) nécessite d'en connaître les causes et techniques pour ainsi pouvoir proposer un accompagnement adapté à la personne. C'est l'objectif de cette formation qui complète la formation connaissance des personnes handicapées.

LE + DE LA FORMATION

Cette formation complète la formation « connaissance des personnes handicapées » en s'appuyant sur des situations terrain vécues par le groupe ou par l'intervenant.

OBJECTIFS :

La personne en situation de handicap sensoriel (auditif ou visuel)

- Connaître, comprendre et prendre en compte les spécificités d'accompagnement, d'entrée en relation et de communication avec la personne en situation de handicap sensoriel.

PROGRAMME :

- Focus sur le handicap sensoriel et les incidences dans la vie quotidienne de la personne et de son entourage
- L'accompagnement d'une personne en situation de handicap sensoriel : une communication à adapter, un respect des aménagements et des habitudes (repères dans l'espace) facteurs d'autonomie
- Travail de réflexion et d'appropriation des bonnes pratiques d'accompagnement à travers des études de cas

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE — EVALUATION & LIVRABLES

- Les apports de connaissances seront articulés d'une part autour des questions issues de la pratique professionnelle, et d'autre part sur la base des recommandations de bonnes pratiques existantes et des derniers textes réglementaires.
- Les professionnels seront sollicités pour analyser, évaluer ce qui pose des difficultés dans leur pratique, prendre du recul et proposer des pistes d'amélioration à partir de situations concrètes.
- Elle privilégiera des méthodes pédagogiques actives et interactives.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».
- L'intervenant fournit un support synthétisant les points clés de la formation.
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.